

Le communiqué du Conseil des ministres du 29 décembre 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres mercredi 20 décembre 2017 à 10 heures au Palais de la République

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat adresse, à l'occasion de la célébration de Noël, ses chaleureuses félicitations à la communauté chrétienne du Sénégal et partage, avec l'ensemble de la Nation, les prières ferventes pour la consolidation d'un Sénégal prospère dans la paix, le dialogue, la solidarité et le bien-être collectif.

Le Président de la République adresse également ses vives félicitations aux honorables députés et aux membres du Gouvernement, pour le bon déroulement de la session budgétaire, marquée par le vote de loi de finances pour l'année 2018, ainsi que du programme triennal d'investissements publics (PTIP) 2018 - 2020.

Ainsi, le Chef de l'Etat invite le Premier Ministre à veiller au suivi régulier de la prise en charge des préoccupations des populations exprimées par les députés à l'occasion du débat budgétaire et à prendre, en rapport avec le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, toutes les dispositions requises, en vue de la mise en œuvre, sans délai des différentes procédures requises pour la mobilisation des ressources et l'exécution optimale des budgets et programmes votés, qui feront l'objet d'une revue mensuelle générale en Conseil des ministres.

Appréciant la qualité du dialogue entre l'Etat et le secteur privé, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement, l'impératif du renforcement permanent du dialogue entre l'Etat et le secteur privé, en vue de bâtir une croissance forte, inclusive et durable. A ce titre, le Président de la République demande au Premier Ministre d'assurer le suivi mensuel de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la 13ème session du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) et de veiller, en accord avec l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) au déploiement de modalités réglementaires innovantes, pour une meilleure implication des entreprises locales et communautaires dans l'exécution de la commande publique.

Abordant le déroulement de la campagne de commercialisation agricole, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de mettre en œuvre, en relation avec les opérateurs privés et les institutions financières mobilisées, tout le dispositif d'encadrement nécessaire au succès de la campagne de commercialisation agricole, à la satisfaction des producteurs et des populations concernées. Le Chef de l'Etat invite également le Gouvernement à accorder une priorité majeure à la promotion des chaînes de valeur dans la filière arachidière, par l'intensification de la transformation industrielle de la production d'arachide, et l'accélération du processus de restructuration et de modernisation de SONACOS SA.

Le Président de la République a terminé sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil de sa participation à la Conférence internationale sur la CMU, le 14 décembre, à Tokyo, au 52e Sommet de la CEDEAO, le 16 décembre, à Abuja et de la visite officielle, au Sénégal, de l'Emir du Qatar, les 20 et 21 décembre 2017.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur le dialogue avec les organisations syndicales, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement a fait un exposé exhaustif sur déroulement de la campagne de commercialisation de l'arachide 2017-2018.

Le Ministre de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique a rendu compte de l'état d'avancement du projet de création de la Société de Télédiffusion du Sénégal (TDS SA).

Le Ministre de l'Environnement et du Développement durable a fait le point des travaux du « One Planet Summit » tenu à Paris le 12 décembre 2017, qui ont permis au Sénégal d'avancer sur un certain nombre de dossiers notamment, celui relatif à la protection du littoral face à l'érosion côtière.

Le Ministre de l'Industrie et de la Petite et Moyenne Industrie a fait le compte rendu du 57ème Sommet de l'OAPI, à l'issue duquel le Sénégal assure la présidence de l'organisation et l'Association Sénégalaise pour la Promotion de l'Innovation Technologique (ASPIT) a reçu la médaille d'or.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Concluant le débat général, le Président de la République a pris la décision de suspendre la taxe à l'exportation sur l'arachide pour une meilleure pénétration des marchés cibles. Il a également validé le protocole d'accord Etat / huiliers en vue de protéger le tissu industriel national en réaffirmant la haute priorité accordée au secteur agricole comme moteur de croissance et d'inclusion sociale.

Saluant l'adoption sans réserve des conclusions de la 5ème revue de l'Initiative de Soutien à la Politique Economique (ISPE) par le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) le Chef de l'Etat a félicité le Ministre de l'Economie des Finances et du Plan, ses collaborateurs et l'ensemble des personnels du Département, pour la bonne tenue de nos finances publiques et les performances réalisées par le Sénégal et reconnues par les agences de notation telles que Moody's, Standard and Poors, Mo Ibrahim.

Enfin, le Président de la République a également adressé ses félicitations au Ministre en Charge du Suivi du PSE pour le travail qu'il accomplit dans le cadre du partage et de la vulgarisation du Plan Sénégal Emergent.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- le projet de loi relatif à la répression du faux monnayage et autres atteintes aux signes monétaires

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Adama Baye Racine NDIAYE, Administrateur civil principal, est nommé Secrétaire général du ministère de l'Industrie et de la Petite et Moyenne Industrie, Poste vacant ;

- Monsieur Baye Oumy GUEYE, Administrateur civil principal, est nommé Secrétaire général de la Délégation générale à la Promotion des Pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose, en remplacement de Monsieur Ousmane KASSE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Alioune Badara SAMBE, Administrateur civil principal, précédemment Préfet du département de Thiès, est nommé Préfet du département de Dakar, en remplacement de Serigne Babacar KANE, appelé à d'autres fonctions ;

✓

- Monsieur Serigne Babacar KANE, Administrateur civil principal, précédemment Préfet du département de Dakar, est nommé Préfet du département de Rufisque, en remplacement de Monsieur Baye Oumy GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Fodé FALL, Administrateur civil principal, précédemment Préfet du département de Kaolack, est nommé Préfet du département de Thiès, en remplacement de Alioune Badara SAMBE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Babacar NDIAYE, Administrateur civil principal, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Dakar chargé des affaires administratives, est nommé Préfet du département de Bignona, en remplacement de Monsieur Amadou Lamine GUISSÉ, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Abou SOW, Administrateur civil principal, précédemment Adjoint au Gouverneur de Kédougou chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du département de Goudiry, en remplacement de Monsieur Amadou SAKHO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Ibrahima Ismaël NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du département de Oussouye, en remplacement de Monsieur Christian Fernand Johnson T. DIATTA, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Maguette DIOUCK, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Fatick chargé des Affaires administratives, est nommé préfet du département de Kanel, en remplacement de Monsieur Daouda Wadd SECK, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Ibrahima NDIAYE, Administrateur civil principal de classe exceptionnelle, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement du ministère du Pétrole et des Énergies, en remplacement de Monsieur Momar THIOUNE, appelé à d'autres fonctions ;

✓

- Monsieur Amad DIOUF, Ingénieur biomédical, est nommé Directeur des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance du ministère de la Santé et de l'Action sociale, en remplacement de Madame Awa Ndiaye DIOUF, admise à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Madame Ndèye Aminata LOUM, titulaire d'un Master en Audit et Contrôle de gestion est nommée, Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement du ministère de l'Industrie et de la Petite et Moyenne Industrie, poste vacant ;

- Monsieur Daouda Wadd SECK, Administrateur civil principal, est nommé Secrétaire général de l'Agence nationale de la Maison de l'Outil, en remplacement de Monsieur Djiby DIOUM, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Le Ministre Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole